



Outlook

---

**réserves concernant le changement de PLU**

---

À partir de mignon ·

Date Mer 18/09/2024 11:40

À Mary Weber

Bonjour Madame la Commissaire,

Je suis habitante du centre-ville depuis 2007 au 11 rue du Parc. J'ai grandi à Seysses au 36 rue du général de Gaulle où ma mère Hélène Mignon possède encore sa résidence. Je suis très surprise et plutôt de manière négative puisque le centre-ville a été construit avec des pavillons et que les routes peu nombreuses y sont également très étroites. J'ai l'expérience d'un immeuble qui s'est construit à côté de mon domicile en R+2 ou plutôt R+1 avec aménagement de combles qui comportent des terrasses en direct vis à vis de mon jardin ! Je peux vous assurer que les nuisances sont nombreuses : sonores, visuelles et évidemment elles sont également dommageables pour le stationnement et la circulation. Le choix de changer l'urbanisation du centre-ville avec des R+2 ne va pas seulement abîmer le patrimoine de la ville mais également rendre impossible la circulation déjà bien engorgée de la ville : dixit les propos de Mr le Maire. Je suis de plus, très étonnée du nombre de logements prévus qui est considérable. Je ne suis pas favorable à ce changement et je suis bien consciente du besoin de logements sociaux cependant le choix retenu du centre-ville ne me paraît pas bien pensé car la voirie n'est pas adapté à ce type de changement.

Respectueusement,

Marie-Anne Mignon

Envoyé depuis l'application Mail Orange